



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

### **NOTE D'INFORMATION N° 2029 du 08 DÉCEMBRE 2025**

#### **Le Chef de l'État a prêté Serment devant le Conseil Constitutionnel pour un nouveau mandat**

Le Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA, proclamé définitivement vainqueur le 04 novembre dernier, au terme de l'élection présidentielle du 25 octobre 2025, a prêté Serment solennellement, ce lundi 08 décembre 2025, au Palais de la Présidence de la République, en présence de la Première Dame, Mme Dominique OUATTARA, des Chefs d'État de la Gambie, du Sénégal, de la Mauritanie, du Ghana, du Libéria, de Djibouti, du Gabon, des Comores, de l'Angola, du Congo-Brazzaville, de la Sierra Leone, ainsi que d'anciens Chefs d'État, de Vice-Présidents de la République, de Premiers Ministres, des membres du Corps diplomatique, des Représentants d'Organisations Internationales et de plusieurs invités de marque.

La Cérémonie a obéi au rituel judiciaire en vigueur en la matière, à savoir, l'ouverture de l'audience par la Présidente du Conseil Constitutionnel, Mme Chantal Nanaba CAMARA, la mise en place de la Constitution, la lecture de la décision de proclamation des résultats définitifs de l'élection du Président de la République du 25 octobre 2025, la Prestation de Serment du Président de la République, la signature du Procès- verbal de Prestation de Serment, la lecture du Procès-verbal, le Retrait de la Constitution et l'allocution de la Présidente du Conseil Constitutionnel.

Mme Chantal Nanaba CAMARA a chaleureusement félicité le Président Alassane OUATTARA pour sa brillante élection, et a tenu à lui rendre un vibrant hommage pour son œuvre de développement de la Côte d'Ivoire, et le symbole vivant de l'ambition collective du peuple ivoirien qu'il incarne.

Elle a relevé et salué le sens élevé du devoir du Président Alassane OUATTARA, qui connaît la valeur d'un Serment : celui de servir et de bâtir son pays.

La Présidente du Conseil Constitutionnel a souhaité au Président de la République, les vœux ardents de réussite et de plein succès dans ses fonctions.

Au terme de cette audience de Prestation de Serment, le Chef de l'État a reçu des mains du Grand Chancelier de l'Ordre National, M. Ally COULIBALY, le Collier de "Grand Maître de l'Ordre National de la République de Côte d'Ivoire".

Dans son discours d'investiture, le Président Alassane OUATTARA a indiqué que le choix souverain exprimé par les Ivoiriens le 25 octobre dernier est l'expression de leur

attachement à la démocratie, à la stabilité, à la paix, pour lesquelles tant d'efforts ont été consentis depuis 2011. Il a remercié tous les électeurs qui ont accompli leur devoir civique dans le calme, et, tout particulièrement, ceux qui ont porté leur choix sur sa personne, pour poursuivre notre marche vers une grande Côte d'Ivoire, ambitieuse et solidaire.

Le Chef de l'État a souligné que ce vote n'est pas seulement un acte civique. Il est le témoignage de la confiance en notre pays, un État tourné vers la modernité, et dont le fonctionnement des Institutions permet de renouveler le contrat social entre les dirigeants et la population, conformément à la Constitution. Il traduit aussi la compréhension des enjeux d'un monde et d'une sous-région où les défis sont plus nombreux, plus complexes et plus exigeants, en même temps qu'il est le choix de la stabilité, de la Paix et du développement.

A cet égard, il a dit recevoir ce mandat avec humilité, reconnaissance et un sens élevé du devoir, tout en soulignant qu'il restera le Président de tous les Ivoiriens, sans distinction, au service exclusif de l'intérêt général.

Le Président Alassane OUATTARA a rendu hommage au Père de la Nation ivoirienne, le Président Félix Houphouët-Boigny, son référent politique, et a tenu à féliciter les quatre autres candidats à l'élection présidentielle du 25 octobre dernier, Madame Simone Ehivet Gbagbo, Madame Henriette Lagou, Monsieur Jean Louis Billon et Monsieur Ahoua Don Mello, pour leur attachement à la démocratie, à la paix ainsi que pour leur comportement exemplaire tout au long du processus électoral.

Le Chef de l'État a levé un coin de voile sur les avancées significatives obtenues par la Côte d'Ivoire dans divers domaines depuis 2011, avant d'évoquer quelques défis, notamment aux plans sécuritaire, économique, financier, agricole, technologique, diplomatique et politique.

Il a, par ailleurs, affirmé que ce mandat sera aussi celui de la transmission générationnelle, tout en précisant que ce sera, pour lui et pour notre Nation, un acte de responsabilité et de maturité politique.

Pour terminer, le Président de la République a soutenu pouvoir affirmer, au moment où s'ouvre un nouveau chapitre de l'histoire de notre pays, que rien n'est impossible pour un peuple uni. Rien n'est hors de portée pour une Côte d'Ivoire unie, qui croit en elle.

La cérémonie a pris fin par les honneurs militaires qui ont été rendus au Président de la République, Chef Suprême des Armées, par six (6) sections des Forces de Défense et de Sécurité, la Musique de la Garde Républicaine ainsi que le Drapeau et sa Garde.

Un déjeuner a été offert par le Couple présidentiel, aux Chefs d'État, aux Officiels et Invités, au Sofitel Abidjan – Hôtel Ivoire.

Notons qu'en marge de la Cérémonie, le Président Alassane OUATTARA a eu des entretiens, notamment avec son homologue de Djibouti, S.E.M Ismael Omar GUELLEH, et le Sous-Secrétaire d'État américain à la Croissance économique, à l'Énergie et à l'Environnement, M. Jacob HELBERG.

### **Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :**

Eric DRO DIOMANDE,

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 44 89 – 07 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@présidence.ci - servicepresse.pr@présidence.ci